

CE SOIR A 20H AU CINEMA LE COMOEDIA - LYON

PROJECTION DU FILM GASLAND SUIVI D'UN DEBAT AVEC LE PUBLIC ANIME PAR LE COLLECTIF 69 « STOP AU GAZ DE SCHISTE »

LES JOURNALISTES SONT ATTENDUS POUR UNE CONFERENCE DE PRESSE A 19H AU COMOEDIA

Synopsis du documentaire (Etats-Unis, 1h47, VOST)

Les plus importantes recherches de gisements de gaz naturel sont en ce moment entreprises à travers tous les Etats-Unis. La société Halliburton a développé une technologie de forage, la fracturation hydraulique, qui va permettre aux Etats-Unis de devenir "l'Arabie Saoudite du gaz naturel". Mais cette technique est-elle sans danger ? Lorsque le cinéaste Josh Fox reçoit une lettre l'invitant à louer ses terres pour y faire un forage, il va sillonna le pays et découvrir en chemin des secrets bien gardés, des mensonges et des toxines...

A l'issu du film, le collectif 69 « Stop au gaz de schiste » sera présent pour répondre à vos questions, en présence du Vice-président du Conseil Régional délégué à la santé et à l'environnement, Alain Chabrolle.

A cette occasion, nous reviendrons particulièrement sur deux points :

- En finir avec le secret :

Pourtant très attendus par tous ceux qui se battent depuis des mois, les rapports des détenteurs de permis d'exploration de gaz et huiles de schiste ne seront vraisemblablement pas rendus publics avant quelques semaines. Or, selon la loi, ces rapports qui devaient être remis au plus tard le 13 septembre, soit 2 mois après la promulgation de la loi, devaient par la même occasion être rendus publics. Rien ne justifie de délai supplémentaire. Cela ne fait qu'entretenir l'opacité administrative, ce qui ne présage rien de bon quant à la transparence des procédures de validation des permis. Le collectif *Stop gaz de schiste 69* s'associe au collectif *Stop gaz de schiste 07* pour exiger la publication immédiate des rapports remis par les titulaires des permis dans cadre de l'application de la loi du 13 Juillet 2011.

- Le recours devant le Conseil d'Etat

A l'initiative de Muriel Bodin, avocate spécialisée en droit public et droit de l'environnement, membre du collectif 69 « Stop au gaz de schiste », **une lettre demandant le retrait des permis Borloo a été adressée au Premier Ministre Monsieur François Fillon le 14 juillet 2011**. L'envoi de cette lettre ouvrirait un délai de deux mois pour obtenir une réponse du Premier Ministre et, le cas échéant, engager un recours devant le **Conseil d'État**.

Cette lettre a été envoyée accompagnée des 100 premières signatures de citoyens engagés contre ces permis. Depuis, **plus de 6000 citoyens ont soutenu cette action**, inquiets des conséquences sanitaires et environnementales de ce « *nouvel eldorado qui rend dingue* » (Cf. *Le Canard Enchaîné*).

Nous prenons ce jour acte de l'absence de réponse du gouvernement et allons maintenant concerter les collectifs et les citoyens qui soutiennent cette action afin de décider si nous formons **recours devant le Conseil d'Etat**.

Quelques mots sur le Collectif

Citoyens concernés par la question de l'exploration et de l'exploitation de ressources d'hydrocarbures rocheuses et plus largement par les questions énergétiques et de démocratie citoyenne, nous nous opposons fermement aux modalités de décision qui ont conduit à la délivrance par l'Etat d'autorisations d'exploration de gaz et d'huiles de schiste à des sociétés pétrolières, sans qu'aucune consultation des intéressés n'ait eu lieu au préalable.

Contacts

Robert Pilli : 06 31 79 33 92
Fabien Darne : 06 86 85 28 29

Références

La pétition et le texte de la lettre :

<http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/presentation.php?id=342>

Le site du collectif 69 et Rhône-Alpes Nord :

<http://nonaugazdeschistelyon.wordpress.com/>



FRAPNA

La FRAPNA soutient le collectif 69 « Stop au gaz de schiste »